



POLITIQUE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET
STRATÉGIES
2018-2023
MRC DE MASKINONGÉ

DOCUMENT SYNTHÈSE



DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. » (Loi sur le développement durable, article 2)

PRINCIPES VALORISÉS PAR LA MRC

- Santé et qualité de vie ;
- Équité et solidarité sociales ;
- Protection de l'environnement et de la biodiversité ;
- Efficacité et diversification de l'économie ;
- Participation et engagement ;
- Accès au savoir ;
- Protection du patrimoine culturel ;
- Production et consommation responsables ;
- Mise en valeur du territoire.

MISSION DU COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

Prendre en charge collectivement la prospérité de la MRC de Maskinongé par l'engagement à intégrer le développement durable dans tous les secteurs d'activités, de façon à ce que la MRC en vienne à une plus grande cohérence entre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques sur son territoire.



UNE MRC QUI...

- Protège ses ressources naturelles et sa biodiversité pour favoriser la vie rurale et l'attraction du territoire ;
- Favorise la qualité de vie, la santé de sa communauté et la participation citoyenne pour répondre aux besoins de la population et des entreprises du territoire ;
- Maximise l'accessibilité aux produits et services de la région pour favoriser la vitalité et le développement durable du territoire ;
- Vise l'atteinte de la carboneutralité sur l'entièreté de son territoire ;
- Vise une amélioration continue des pratiques pour l'atteinte d'une gestion durable des matières résiduelles.

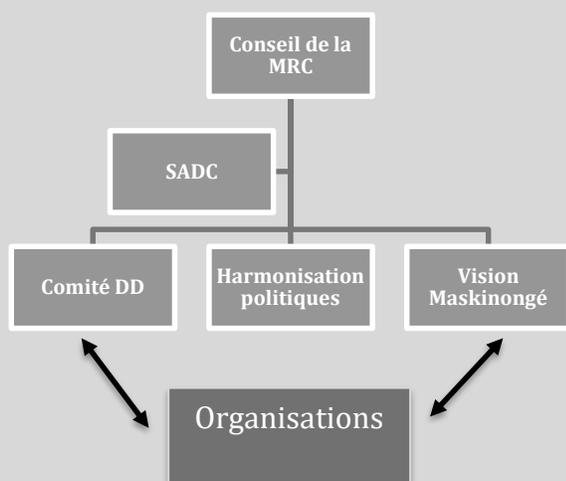
OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE DD

- D'accentuer et maintenir la concertation des acteurs du territoire sur des enjeux globaux et complexes touchant à la fois l'économie, l'humain et la nature ;
- D'amener les acteurs du territoire à passer à l'action concrètement dans les enjeux actuels de développement durable ;
- De se préparer aux changements en cours et à venir à l'échelle du Québec en lien avec les enjeux de développement durable (législatifs, culturels, économiques, démographiques, climatiques, etc.) ;
- De devenir une région innovante et réceptive aux projets novateurs par la mise en valeur des potentiels du territoire de la MRC.



STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Le succès de la mise en œuvre de la présente politique repose en partie sur la force de l'engagement des acteurs et sur la qualité de la structure de gouvernance.



MÉCANISME DE MISE EN ŒUVRE

Les modalités suivantes ont été prévues afin d'assurer la mise en œuvre de la présente politique :



1. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL

- Améliorer et maintenir à jour l'état des connaissances sur la qualité de l'environnement
- Sensibiliser les différents acteurs du territoire à la protection de l'environnement
- Favoriser l'arrimage des missions des organisations en lien avec l'environnement
- Développer des outils concrets permettant de poser des gestes accessibles pour la protection de l'environnement

2. LUTTE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Réduire les émissions de GES
- Favoriser des changements concrets de comportement chez les citoyens
- Viser l'atteinte de la carboneutralité en 2023
- Travailler à l'adaptation aux changements climatiques

3. GESTION OPTIMALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Détourner la matière organique de l'enfouissement
- Responsabiliser les générateurs
- Assurer l'efficacité du PGMR (leadership, concertation, collaboration)
- Promouvoir les bonnes pratiques et rendre compte des résultats
- Encourager la réduction à la source et le réemploi et stimuler la récupération (principe des 3RV)

4. EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES

- Sensibiliser les entrepreneurs à l'optimisation de l'usage des ressources et à la réduction de la quantité de déchets
- Créer une dynamique locale propice au déploiement de l'écologie industrielle
- Faire la promotion de l'achat local

5. SANTÉ DES COMMUNAUTÉS

- Favoriser « la qualité de vie des citoyens de notre territoire » notamment par des aménagements favorables aux saines habitudes de vie
- Améliorer l'état de l'environnement (naturel, économique, social et politique) pour qu'il soit davantage favorable à la santé
- Sensibiliser la population à l'adoption de saines habitudes de vie
- Encourager et favoriser la participation citoyenne de la population de la MRC de Maskinongé

EXEMPLES D' ACTIONS RÉALISÉES OU EN COURS DE RÉALISATION

Le premier plan d'action de la politique (2012-2016) a permis une importante sensibilisation et une grande mobilisation d'acteurs de différents secteurs de la MRC de Maskinongé autour du développement durable. L'adoption de la politique a notamment influencé la planification stratégique du territoire : le développement durable y est désormais considéré comme un élément central du développement stratégique de la MRC.

Bottin des récupérateurs

Outils web pour faciliter l'identification d'entreprises offrant des services de récupération en Mauricie.



Bilan environnemental

Le bilan fait l'état de situation de l'eau, de l'air, du sol, de la biodiversité, de la gestion des matières résiduelles, des changements climatiques et des GES dans la MRC.



En route vers la carboneutralité

L'objectif du projet est de mobiliser les citoyens dans la lutte aux changements climatiques par la réduction des émissions des GES.



PRINCIPALES POLITIQUES DE LA MRC DE MASKINONGÉ

